La politique Science Ouverte à l'ANR

Mai 2021

Ordre du jour

1. La politique science ouverte à l'ANR
   a. Contexte
   b. Les grands principes
2. Volet publications
   a. Vos engagements aujourd'hui et le nouveau PA 2022
   b. L'ANR partenaire de cOAlition S
   c. La Stratégie de Non-Cession des Droits
   d. Un nouvel outil pour vous accompagner
   e. Le portail HAL-ANR

1. La politique science ouverte à l'ANR

a. Contexte

Contexte : définition

➢ Science ouverte

« La science ouverte est la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et -autant que possible- aux données de la recherche. »

Ouvrir la Science, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Contexte : le Plan National pour la Science Ouverte

- Le Plan National pour la Science Ouverte lancé en juillet 2018 par le MESRI énumère les trois axes de travail suivants :
  - Généraliser l'accès ouvert aux publications,
  - Structurer et ouvrir les données de la recherche,
  - S'inscrire dans une dynamique durable, européenne et internationale.

a. Les grands principes

La politique Science ouverte à l'ANR : 3 volets

- L'ANR s'inscrit pleinement dans le cadre du plan national pour la science ouverte :

  - Favoriser le libre accès aux publications
  (ex : collaboration HAL-ANR - 2020)

  - Contribuer à la structuration et à l'ouverture des données
  (ex : PGD ANR disponible sur DMP OPIDoR - 2019)

  - Développer une approche concertée aux niveaux national et international (ADEME, Anses, INCa, ANRS, INIST, cOAlition S, Science Europe, …)

La politique Science ouverte à l'ANR : Quelques dates clés

2007

L'ANR RECOMMANDE LE DÉPÔT des publications issues des projets financés, dans une archive ouverte telle que HAL

avril 2013

L'ANR SIGNE LA CONVENTION de partenariat en faveur des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL

octobre 2016

PROMULGATION DE LA LOI pour une République numérique. L'ANR s'appuie sur l'art. 30 pour sensibiliser les chercheurs au libre accès des publications

juillet 2018

PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE, cadre dans lequel s'inscrit la politique science ouverte de l'ANR

septembre 2018

L'ANR REJOINT LA cOAlition S, initiative européenne pour le libre accès aux publications scientifiques

septembre 2018

L'ANR SIGNE LA DORA, Déclaration de San Francisco qui encourage à considérer la qualité et l'importance de tous les produits de la recherche

2019

L'ANR DEMANDE LE DÉPÔT des publications issues des projets financés, dans une archive ouverte telle que HAL ou une archive institutionnelle locale

mars 2019

L'ANR DEMANDE L'ÉLABORATION D'UN DMP, plan de gestion des données, pour les projets financés à partir de 2019

2. Le volet publications

a. Vos engagements aujourd’hui et le nouveau PA 2022

Vos engagements : le volet publications aujourd'hui

- Le coordinateur ou la coordinatrice et les partenaires s'engagent à déposer les publications scientifiques* (texte intégral) issues du projet de recherche dans une archive ouverte, soit directement dans HAL soit par l'intermédiaire d'une archive institutionnelle locale dans les conditions de l'article 30 de la Loi « Pour une République numérique » (embargo max. 6 mois pour STM et 12 mois pour SHS).

*version AAM

Vos engagements : le volet publications aujourd'hui

- L'ANR recommande de privilégier la publication dans des revues ou ouvrages nativement en accès ouvert.

- Coût des APC éligible (hors modèles hybrides)

- En tant que partenaire de la cOAlition S, l'ANR recommande autant que possible la licence CC-BY pour les publications issues des projets qu'elle finance.

Ce qui va changer :

Vos engagements
Le volet publications PA 2022 : ce qui va changer

A partir des appels à projets du Plan d'action 2022 :

- Toutes les publications issues des projets de recherche ANR financés dans le cadre du Plan d'action 2022, devront être disponibles en libre accès sous la licence Creative Commons CC-BY,

- au plus tard au moment de la publication, le texte intégral devra être déposé (version acceptée pour publication ou version éditeur) dans l'archive ouverte HAL avec mention de la référence ANR du projet de recherche (ex : ANR-22-CE64-0001).

b. L’ANR partenaire de cOAlition S

Plan S

Making full and immediate Open Access a reality

2. Le volet publications : La cOAlition S

- La cOALition S : initiative européenne qui vise à accélérer la transition vers un accès **ouvert** et **immédiat** aux publications scientifiques.

- Un agenda ambitieux 1er janvier 2021.

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE ANR

Plan S

Making full and immediate Open Access a reality

2. Le volet publications : La cOAlition S

- 26 partenaires

- Le Plan S de la cOAlition S

2. Le volet publications : Les voies possibles pour une publication en libre accès immédiat

1. publication dans une revue nativement en libre accès,
2. publication dans une revue par abonnement faisant partie d'un accord dit transformant ou journal dit transformatif,
3. publication dans une revue à abonnement grâce à la Stratégie de Non-Cession des Droits.

2. Le volet publications : Qui est concerné par ces changements ?

- Quels projets sont concernés ? Tous les projets issus des appels lancés dans le cadre du Plan d'Action 2022 et appels ultérieurs.

- Objectif ? Libre accès immédiat grâce à la licence CC-BY et dépôt du texte intégral (à minima le manuscrit accepté pour publication) dans les archives ouvertes HAL au plus tard au moment de la publication.
  - Les auteurs conservent suffisamment de droits leur permettant de partager leur publication. Plus d'exclusivité envers un journal.

c. La Stratégie de Non-Cession des Droits

2. Le volet publications : La Stratégie de Non-Cession des Droits

Actu

04/03/2021

Science ouverte : l'ANR prépare la mise en œuvre de la Stratégie de Non-Cession des Droits initiée par la cOAlition S

L'Agence nationale de la recherche (ANR) poursuit sa politique en faveur du libre accès aux publications par l'adoption et l'application prochaine de la Stratégie de Non-Cession des Droits « Rights Retention Strategy » établie par la cOAlition S, une initiative européenne dont elle est partenaire. Cette stratégie représente une nouvelle étape dans la mise en œuvre du Plan S qui vise à un accès complet et immédiat aux publications scientifiques issues des travaux de recherche financés par des fonds publics. Elle doit permettre un accès ouvert, sans embargos, aux publications scientifiques grâce à l'utilisation de la licence Creative Commons CC-BY.

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE ANR

Stratégie de Non-Cession des Droits – Pourquoi ?

- Pour protéger les droits de propriété intellectuelle des chercheurs et supprimer les périodes d'embargo excessives souvent exigées par les éditeurs.

- Pour permettre aux chercheurs financés de publier dans les revues de leurs choix, y compris dans des revues à abonnement, tout en publiant en accès ouvert dans le respect du Plan S.

Ce que le bureau de cOAlition S a fait

Notifier les éditeurs

- Lettre envoyée à 150 éditeurs de revues par abonnement pour les encourager à changer leurs accords de publications existants de façon à ce que tous les auteurs, ou a minima les auteurs financés par une organisation de cOAlition S, puissent rendre leurs manuscrits acceptés pour publication disponibles au moment de la publication avec une licence CC-BY.
- Les éditeurs qui n'accepteront pas de faire ce changement seront notifiés que les chercheurs financés par les partenaires de cOAlition S sont liés par leurs conventions de financement avec obligation de publier sous une licence CC-BY.

☞ Formulaires de réponses des éditeurs date limite au 5 octobre 2020

Ce que les partenaires de cOAlition S ont entrepris

- Modifier leurs conventions de financement et demander qu'une licence de type Creative Commons Attribution (CC-BY) soit appliquée sur toutes les versions acceptées pour publication (AAM) ou les versions éditeurs (VoR), issues des projets financés en tout ou partie sur fonds publics.

- Une échéance forte 1er janvier 2021

☞ Implementation Roadmap of cOAlition S Organisations

Approche progressive de l'ANR

- Avant janvier 2021
  - Très forte recommandation en référence à la politique du plan S sur l'utilisation de la licence CC-BY (conventions de financement depuis octobre 2020)
- A partir du PA 2022, cette recommandation devient une obligation.

Ce qui sera demandé aux chercheurs

- Au moment de la soumission, l'auteur utilisera la formulation suivante dans l'article et/ou dans la lettre adressée à l'éditeur :

"Cette recherche a été financée en tout ou partie, par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) au titre du projet ANR-nn-XXXX-nnnn. Dans l'objectif de sa publication en libre accès, l'auteur a appliqué une licence open access CC-BY à tout manuscrit accepté pour publication (AAM) résultant de cette soumission. » .

"This research was funded, in whole or in part, by l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), project ANR-nn-XXXX-nnnn. For the purpose of open access, the author has applied a CC-BY public copyright licence to any Author Accepted Manuscript (AAM) version arising from this submission."

Ce qui sera demandé aux chercheurs

- Au plus tard au moment de la publication, déposer une copie du manuscrit accepté (AAM) - ou si possible de la version éditeur (VoR) - dans l'archive ouverte HAL avec mention de la référence ANR du projet de recherche (ex : ANR-22-CE64-0001).

Tout dépôt dans une autre archive ouverte est possible mais n'est pas suffisant. Le dépôt dans HAL permet l'association publication/projet.

En résumé

2. Le volet publications : En résumé : ce qui va changer

A partir des appels à projets du PA 2022 :

- Libre accès immédiat au texte intégral selon trois voies possibles,

  1. publication dans une revue nativement en libre accès,
  2. publication dans une revue par abonnement faisant partie d'un accord dit transformant ou journal dit transformatif,
  3. publication dans une revue à abonnement grâce à la Stratégie de Non-cession des Droits.

- Dépôt immédiat dans HAL sous licence CC-BY.

Des questions ?

d. Un nouvel outil pour vous accompagner

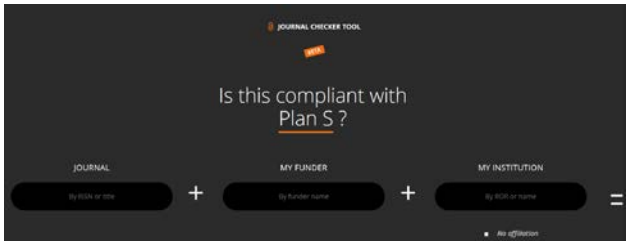

2. Le volet publications : Le Journal Checker Tool

- Le Journal Checker Tool est un outil en ligne adressé aux chercheurs,

- Il permet de visualiser d'une façon rapide et claire la politique de libre accès de la revue de votre choix et les différentes voies pour être en conformité avec le Plan S et la politique Science Ouverte de l'ANR.

- Version beta en ligne depuis décembre 2020.

2. Le volet publications : Le Journal Checker Tool : démo

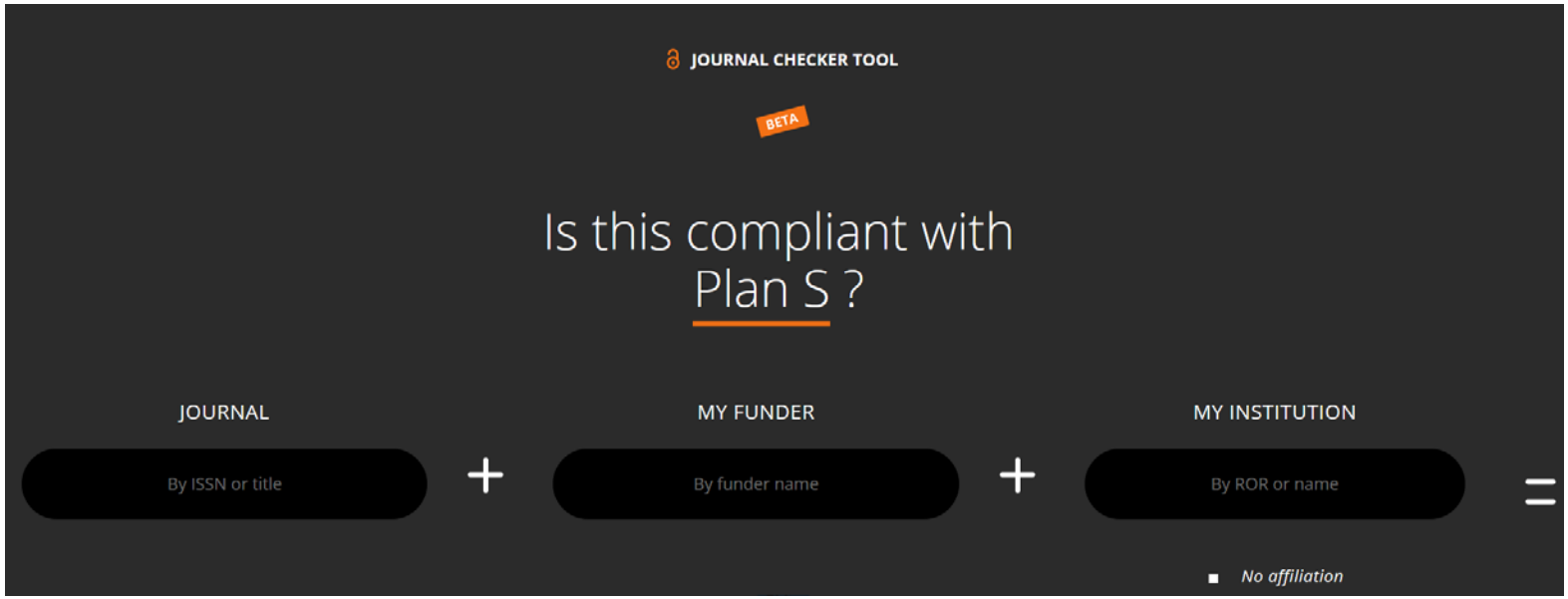

e. Le portail HAL-ANR

2. Le volet publications : HAL – Présentation et avantages

- Qu'est ce que HAL?
  - HAL est une archive ouverte multidisciplinaire, destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

- Pourquoi déposer dans HAL ?
  - Plus large diffusion de vos publications en libre accès
  - Mise en valeur de vos publications scientifiques : moissonnage par différents moteurs de recherche, identifiants pérennes, archivage à long terme.
  - Possibilité de créer un IDhal, un CVhal avec la liste de vos publications.
  - Au sein de l'ANR, bénéfice pour l'auteur : bibliographie des rapports automatiquement renseignée.

2. Le volet publications : Le portail HAL-ANR

- Déploiement du portail HAL-ANR pour faciliter l'accès aux publications issues des projets financés par l'Agence (décembre 2020),
- Réalisé en collaboration avec le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD),
- Destiné aux communautés scientifiques, aux acteurs institutionnels de la recherche, et à toute personne souhaitant consulter les travaux des projets soutenus par l'ANR.

https://hal-anr.archives-ouvertes.fr/

- Valoriser les projets ANR (renvoi vers la fiche projet sur le site de l'ANR),
- Offrir une interface de consultation dédiée qui repose sur la notion de projet, de programme, année d'édition, etc.,
- Faciliter le suivi de la politique de libre accès de l'ANR,
- Faciliter le suivi des publications liées aux projets par les chercheurs.

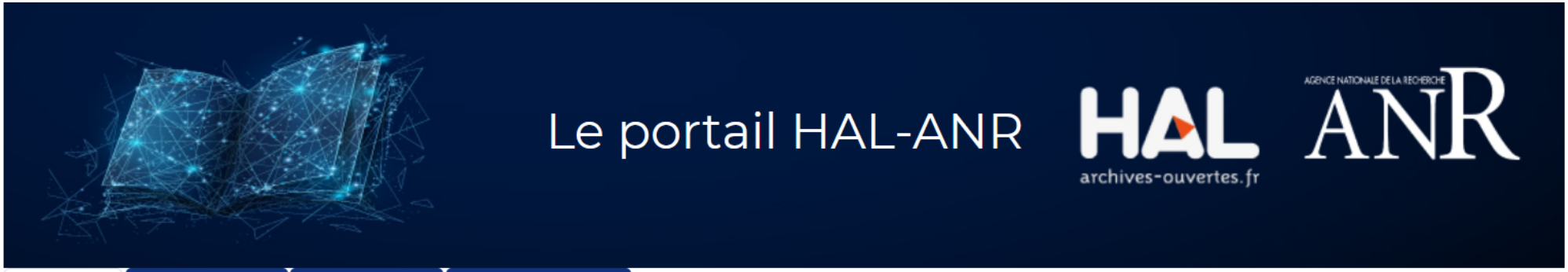

ACCUEIL | CONSULTER | RECHERCHE | DÉPÔT SUR HAL

Accueil

FOCUS - Coronavirus (COVID-19)

Consulter et télécharger toutes les publications disponibles dans HAL issues des projets financés par l'ANR.

Accéder aux publications

L'Agence

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Etablissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence agit au service des communautés scientifiques et des acteurs de la recherche. Elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international.

L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de

DÉPÔTS AVEC TEXTE INTÉGRAL

33 554

ÉVOLUTION DES DÉPÔTS PAR AN

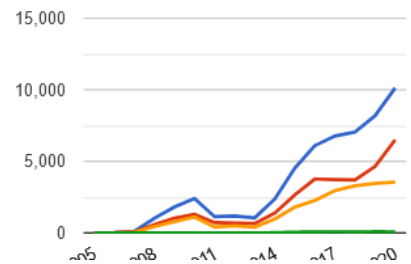

https://hal-anr.archives-ouvertes.fr/

- Importance de l'utilisation des référentiels : code ANR par exemple,
- Importance des identifiants uniques ou pérennes : DOI ou HAL Id par exemple.

A retenir pour l’ensemble du volet publications

A retenir

- Un chercheur est toujours libre de publier dans la revue ou le journal de son choix.

- La demande de libre accès **immédiat** interviendra à partir des appels du PA 2022.

- Le Journal Checker Tool permet de choisir la voie en conformité avec le Plan S et la politique Science Ouverte de l'ANR.

- Lors du dépôt dans HAL il faut toujours associer le projet ANR (Ex : ANR-22-CE64-0001) à la publication.

Liens utiles

- Contact : scienceouverte@agencerecherche.fr
- Page SO sur le site de l'ANR
- Plan National pour la Science Ouverte sur le Site Ouvrir la Science
- Passeport pour la Science Ouverte
- COAlition S
- Journal Checker Tool
- Portail HAL-ANR

Merci

Annexes

Horizon Europe

Horizon Europe publie son modèle générique de contrat de subvention - Model Grant Agreement (MGA) - pour l'année 2021

Open Science

Open science: open access to scientific publications

The beneficiaries must ensure open access to peer-reviewed scientific publications relating to their results. In particular, they must ensure that:

- at the latest at the time of publication, a machine-readable electronic copy of the published version, or the final peer-reviewed manuscript accepted for publication, is deposited in a trusted repository for scientific publications
- immediate open access is provided to the deposited publication via the repository, under the latest available version of the Creative Commons Attribution International Public Licence (CC BY) or a licence with equivalent rights; for monographs and other long-text formats, the licence may exclude commercial uses and derivative works (e.g. CC BY-NC, CC BY-ND) and
- information is given via the repository about any research output or any other tools and instruments needed to validate the conclusions of the scientific publication.

Les licences pour le libre accès, les Creative Commons

- Qu'est-ce-que les licences Creative Commons ?

Ce sont des licences de diffusions, un système de licences simple et efficace permettant aux auteurs d'accorder certains droits au public – afin qu'ils puissent être librement exercés sans aucune forme d'autorisation préalable.

- Ils existent 6 licences différentes, elles ont toutes une clause de paternité de l'œuvre, CC-BY : obligation de citer l'auteur.

Les licences Creative Commons

- Différentes options qui protègent tout en partagent et valorisant le contenu.

  - CC-BY : attribution
  - CC-BY-SA : partage selon la même licence
  - CC-BY-ND : pas de modification de l'oeuvre
  - CC-BY-NC : pas d'utilisation commerciale
  - CC-BY-NC-SA
  - CC-BY-NC-ND

  +

  - CC0 : sans restrictions (domaine public)

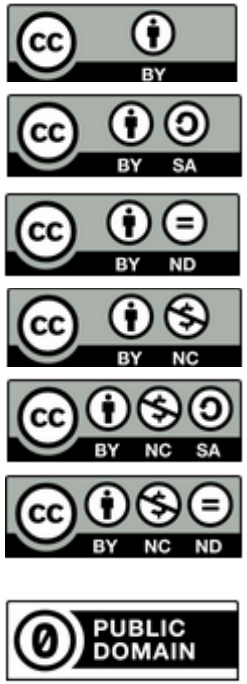

Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Les licences Creative Commons

- Pourquoi le choix de la licence Creative Commons ?
  - Permet de fixer des autorisations de diffusion et de réutilisation,
  - Non-exclusivité pour un éditeur en particulier,
  - Permet le libre accès tout en respectant le droit d'auteur.
  - En particulier, la licence Creative Commons CC-BY licence est la licence qui correspond le mieux à la diffusion d'une publication et au cycle de vie d'une publication.
    - Cette licence permet de partager l'œuvre: copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyen et formats et de l'adapter : remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation y compris commerciale. La seule condition : vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées.

Les revues hybrides et les accords transformants

- Les revues hybrides : modèle traditionnel d'accès par abonnement + option payante de la publication de l'article en accès ouvert = paiement double de la part des institutions.

- Accords dit transformants : négociations qui permettraient d'effectuer une transition vers l'accès ouvert. Par exemple, des frais de publication pris intégralement en charge par une université. Une bibliothèque universitaire se verra facturer un forfait annuel fixe pendant une période donnée, qui sera basé sur les niveaux de publication des années antérieures.

- Journal dit transformatif : des journaux qui s'engagent à effectuer la transition vers un journal entièrement ouvert. De plus, un journal transformatif doit progressivement augmenter la part de son contenu en libre accès et compenser les revenus procurés par les abonnements par des paiements pour les services de publication (pour éviter les doubles paiements).

- Les revues diamant : gratuites pour le lecteur et pour les auteurs. Le rapport OA Diamond Journals Study. Part 1: Findings met en lumière un modèle de publication en libre accès piloté par la communauté académique elle-même.

- Besoin de vérifier la fiabilité d'une revue ? Think- Check-Submit .

Stratégie de Non-cession des Droits
En savoir plus

Seeds of confusion

What authors may be told

1. You **cannot** use the RRS wording when submitting to this journal
2. This journal **does not allow** AAMs to be made OA under the RRS
3. If you use your AAM it will **have to be under** the journal's embargo even if you used the RRS wording
4. Choosing the green route means the work is an embargo which is **not compatible** with your funder
5. You **must use the gold route** (i.e. pay) to be compliant with your funder, even if the funder will not pay for gold (eg hybrid with no TA)
6. Using the RRS will **undermine** academic publishing/publishers and the transition to OA
7. Encouraging authors to **break their contract** with their funder

How it really is

a) The RRS wording **trumps** anything the publisher states about needing to use embargoes etc (prior licence/obligation)

b) If you use the RRS wording, your paper will **not need** an embargo

c) **No publisher** has said that they will refuse papers containing the RRS

d) You **do not need** to take the paid gold route if you use the RRS wording

e) A number of publishers **already successfully permit** immediate AAM release

f) Physics papers have been immediately disseminated via Arxiv for many years the physics **journals are still thriving**

g) The RRS **cuts through** complex multiple conflicting policies

h) **Simple** – use the wording on every paper – every paper can then be made immediately OA under the RRS no matter what complex restrictions are applied by a publisher

RRS – So simple

Publisher permissions

1. Embargoes differ between journals
2. Confusion when publisher's policy conflicts with funder's policy
3. Time spent checking embargoes for different publishers, applying and releasing embargoes
4. Allow dissemination via your institutional or personal website but not institutional repository
5. You can share your paper in free but not commercial services (eg Research Gate)
6. You can only upload your manuscript to research networks that have signed up to the voluntary sharing principles*
7. You can share your paper with invited groups of limited size and only within that group*
8. AAM locked up for months

RRS

a) Simple phrase to be included in every paper so you can
   a) Use your AAM when you wish
   b) Use your AAM how you wish
   c) Use your AAM where you wish
   d) Share your paper with whoever you wish

* https://www.stm-assoc.org/2015_06_08_Voluntary_principles_for_article_sharing_on_scholarly_collaboration_networks.pdf

Des réactions encourageantes

- L'AAAS soutient le partage des manuscrits acceptés pour publication par les auteurs,
- De nouvelles agences de financements deviennent partenaires de la cOAlition S ,
- De nouveaux journaux choisissent la voie des accords transformants ou deviennent de journaux dit transformants, même si attention aux critères et à la transparence des prix,
- Proposition de loi de LIBER #zeroembargocampaign pour une publication en libre accès immmédiat,

Rappel chronologique

- Lettre envoyée aux éditeurs (+formulaire) - Juillet 2020,
- Déclaration STM, *Signatories publish statement on Rights Retention Strategy* – février 2021,
- Réponse aux éditeurs, *cOAlition S response to the STM statement: the Rights Retention Strategy restores long-standing academic freedoms* – février 2021,
- Enquête pour les chercheurs : est-ce que le Plan S a affecté leurs pratiques de publication et leurs opinions sur le libre accès - mars 2021,
- Lettre ouverte aux chercheurs - avril 2021,
- Feuille de route des agences membres.

Plan S & Rights Retention

#RetainYourRights

www.coalition-s.org/rights-retention-strategy

Helping researchers retain their rights and share their work Open Access

Example where the Author Accepted Manuscript (AAM) is shared CC BY

Funder agreement

- At least the AAMs of all peer reviewed publications are published with a CC BY licence and no embargo

Owned by the author

- Upon submission, the author informs the publisher that the AAM arising from this submission is licensed CC BY in accordance with the grant's open access conditions
- Acceptance following peer review
- Author Accepted Manuscript (AAM)
  Upon publication, the author immediately deposits the AAM in an Open Access repository (zero embargo, CC BY licence)

Managed by the publisher

- Licence to Publish
- Version of Record (VoR)

cOAlition S
Hosted by the European Science Foundation
info@coalition-s.org • www.coalition-s.org

Plan S
Making full and immediate Open Access a reality